

# Assemblée générale

## Lundi 27 avril 2026

Pour les personnes ne pouvant participer à l'Assemblée générale et **qui sont membres de l'association** (à jour de leur cotisation).

Nom ..... Prénom .....

Organisme ou Association.....

Adresse.....

.....

**Important :** L'article 6 des statuts précise que les membres adhérents empêchés peuvent donner procuration à un **autre membre adhérent**. Celui-ci doit être **nommément désigné sur le pouvoir** (la procuration en blanc, ou sur laquelle est mentionné « le président », ne sera pas prise en compte). Possibilité de contacter le secrétariat du CÉAS pour vérifier que le mandataire potentiel est bien inscrit.

**Donne pouvoir à** .....  
pour le représenter et voter lors de l'Assemblée générale du lundi 27 avril 2026.

Fait à ..... le .....

Signature

(précédée de « *Bon pour pouvoir* »)